

Centre pénitentiaire de SAINT-ETIENNE

La Talaudière, le 04/06/2026

Affaire suivie par : COMMARMOND Laura

Cheffe d'établissement

Ref : 1120/LC/CL

Ordre des avocats

Barreau de Saint-Etienne

Objet : Observations suite au rapport de la visite du 2 mars 2026

PJ : rapport initial, 3 photographies de la cellule QD6, note de service 19 concernant l'aide numéraire dans le cadre de l'indigence, note de service 121 relative aux contrôles et fouilles des personnes détenues, planning scolaire S23, photographies banc/abri cour 1 et 2

Madame le bâtonnier,

Monsieur le vice-bâtonnier,

J'ai pris connaissance du rapport de visite daté du 6 mai 2026 et reçu par mes services le 26 mai 2026.

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des observations que je peux apporter dans le courrier ci-dessous.

La dernière visite de Madame TAURINYA date de novembre 2025 et non de juin 2025.

Au 02/03/2026, 753 personnes étaient écrouées dont 41 au quartier femme. L'établissement dispose de 327 places et non de 312 places.

Concernant les effectifs en personnels, au 2 mars 2026 ils se déclinaient comme suit :

- Surveillants : 102 surveillants dont 9 ELSP pour 112 à l'organigramme en 2026 (effectif théorique à 115 en 2025, - 3 ELSP).
- Brigadiers-chefs : 8 BC (dont 1 CLM) contre 10 prévus à l'organigramme
- Officiers : 10 contre 15 prévus à l'organigramme
- Personnel de direction : 1 cheffe d'établissement, 1 adjointe chef d'établissement, 1 directrice de détention
- 1 attachée
- 1 directeur technique et 2 agents contractuels affectés au service technique
- 1 contractuel cuisine

Au 2 mars 2026, 49 personnes détenues étaient hébergées au petit quartier dont 21 côté travailleurs et 28 côté vulnérables. Les personnes détenues vulnérables du petit quartier utilisent la même cour de promenade que les travailleurs hébergés sur ce secteur. Le secteur vulnérable du petit quartier héberge également des personnes détenues dont la vulnérabilité est caractérisée par l'âge ou des pathologies somatiques, psychologiques ou psychiatriques.

Un seul moniteur de sport était affecté au service contre 2 les années précédentes.

Au quartier arrivant, il y a un local dédié au médecin et un dédié au service pénitentiaire d'insertion et de probation.

Des travaux de réfection des cellules du quartier femme, petit quartier, quartier arrivant et bâtiment B (5 cellules) sont prévus à partir de fin 2026 pour prévoir notamment l'installation de douches en cellule. Les travaux devraient durer environ 24 mois.

Deux bancs et abris en béton ont été installés dans les cours de promenade du bâtiment A et du bâtiment B du 27 au 29 mai 2026 et ce dans une optique d'améliorer les conditions de détention des personnes détenues.

L'encellulement individuel des personnes détenues hébergées dans les 5 cellules situées vers le secteur médical n'est pas systématique. Il dépend du taux d'occupation et des profils des personnes détenues concernées.

La cellule QD 6 a fait l'objet d'une remise en peinture les mois précédents la visite. Vous trouverez en pièce jointe les photographies prises en octobre 2025 dans le cadre du recours au tribunal administratif.

Chaque année, les personnes détenues participant à la formation hygiène (1 session par an) entretiennent les locaux du quartier disciplinaire et notamment les sanitaires. L'entretien courant relève des personnes détenues affectées dans ces cellules.

Nous disposons de 3 salles de visio conférence.

Il n'y a pas de programme de travaux pour augmenter la capacité d'accueil du parloir avocat. Des réflexions pourront être menées pour organiser un système de réservation.

Le pré repérage de l'illettrisme dans le cadre du parcours arrivant est assuré par le service scolaire et les officiers lors des audiences arrivant.

Les formations professionnelles proposées à l'établissement sont les suivantes :

- o Formation bâtiment, 3 sessions par an de 8 stagiaires (quartier homme)
- o Formation hygiène, 1 session par an au QH de 8 stagiaires, 1 session par an au QF de 8 stagiaires
- o Formation magasinier/métiers de la logistique : 1 session par an au QH 8 stagiaires
- o Formation travaux paysagers, 3 sessions par an au QH, 7 stagiaires
- o Formation horticole, 2 sessions par an au QF de 7 stagiaires
- o Formation CLEA cuisine, 1 session par an au QF 8 stagiaires

Veuillez agréer, Madame , Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

La cheffe d'établissement,

L.COMMARMOND

